

1er juillet 2002

INFORMATION N° 2

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de notre association :



Son bureau est composé de :

Evelyne VERGEOT, Présidente Jean-Pierre TISSOT et Philippe MASSON, vice-Président Annick PIGNOLET, Trésorière assistée de M. PAEMELAERE Gérard TESSIER, Secrétaire assisté de Dominique MASSON

Nos objectifs sont d'obtenir:

- une amélioration de la sécurité des piétons
- un plan de circulation interne et de stationnement avec une meilleure répartition des flux
- une diminution sensible du transit des automobilistes externes à notre commune

Nos réalisations depuis notre premier tract

- Création de l'association, statuts déposés à la Sous-Préfecture de Palaiseau, sous n° 0913012827
- Demande de comptages sur différents axes
- RV le 06 juillet avec M MEUR, Maire de La VILLE du BOIS.
- RV le 06 août ou le 13 août avec M PELLETANT, Conseiller Général

Nos prochaines actions:

- Demande de rendez-vous auprès de :
 - M WILTZER ou de sa suppléante Mme KOSCIUSKO-MORIZET, action en cours.
 - M MICHELON, Conseiller Régional,
 - M DE ROBIEN, Ministre des Transports.
- Prendre connaissance et analyser le résultat des comptages effectués du 31 mai au 7 juin.
- Communiquer à la presse la création de notre association « Bien Vivre à la Ville du Bois »
- Demander :
 - la suppression du feu tricolore RN20
 - l'étude d'une voirie spécifique de contournement au nord de la commune.
- <u>Suivre</u> :
 - le projet d'aménagement de la Zone Commerciale Nord.
 - Suivre les aménagements des Zones 30.

Merci à ceux qui nous soutiennent depuis le début. Grâce à vous, nous sommes présents. Aidez-nous à nous faire connaître.

Ensembles, redonnons aux Urbisylvains